

## TRAVAIL ET SUBSTANCES PSYCHOACTIVES : PRÉVENIR, REPÉRER, ACCOMPAGNER

Jeudi 3 novembre 2016	<b>Albertville</b> de 14 h à 16h 45 avenue Avenue Jean Jaurès	<b>Animé par :</b> Mmes Stéphanie ALBERT (infirmière Santé au Travail), Céline Marc et Elodie Dayet, chargées de prévention (le Pélican)	<b>Inscription :</b> <a href="mailto:tarentaise@le-pelican.org">tarentaise@le-pelican.org</a> ou 04 79 37 87 00
Jeudi 10 novembre 2016	<b>Chambéry</b> , de 14h à 16h 60 rue du Cdt Perceval	<b>Animé par :</b> Docteur Sylvie ONQUIERT (Santé au Travail) et Mmes Céline Marc et Elodie Dayet, chargées de prévention (le Pélican)	<b>Inscription :</b> <a href="mailto:preventions@le-pelican.org">preventions@le-pelican.org</a>
Jeudi 17 novembre 2016	<b>St jean de Maurienne</b> , de 14h à 16h A la salle du Break, 383 Avenue du Mont Cenis (à côté de l'Espace Jeunes)	<b>Animé par :</b> Mmes Yvette TASTARD (animatrice de prévention/santé) , Stéphanie ALBERT (infirmière Santé au Travail), Céline Marc, chargée de prévention (le Pélican)	<b>Inscription :</b> <a href="mailto:ytastard@ch-sjm.fr">ytastard@ch-sjm.fr</a>

La consommation de substances psychoactives est une préoccupation dont le monde du travail n'est pas exclu. Si les conduites addictives questionnent et interpellent, elles demeurent toutefois un tabou dans le milieu professionnel. Pourtant, des produits psychoactifs – alcool, cannabis, héroïne, ...sont chaque jour consommés durant les heures de travail (en pause, avant une prise de poste, ...).

Dans le cadre de la LOI n° 2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail, la prévention de la consommation d'alcool et de drogues fait partie des nouvelles missions des services de santé au travail. Le premier plan gouvernemental de lutte contre la drogue et les conduites addictives publié en septembre 2013 comporte notamment des actions destinées à améliorer la prévention en milieu professionnel.

A partir d'une explicitation du cadre juridique, nous aborderons la question de la consommation dans le cadre professionnel, les risques associés ainsi que les mesures de prévention et d'accompagnement qui peuvent être proposées et mises en place dans un tel contexte.

Nous vous proposons de venir enrichir le débat en apportant vos expériences, vos questions et suggestions, vos doutes...

### Inscription obligatoire, nombre de places limité

SIÈGE